23, rue de Crosne – **76000 ROUEN**
Tél : 09 53 82 34 96
seine-maritime@ffrandonnee.fr

ANNEXE 12

Assurance R.C.P :
WTW France
Département Sport Evénement
Imm.Quai 33
33/34 Quai de Dion Bouton
CS 70001 – 92814 Puteaux
TEL : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com
Ct n° : 41789295M / 0002

Garantie Financière :
GROUPAMA
Assurance-crédit & Caution
132, rue des trois Fontanot
92000 NANTERRE
Tel : 33(0)149313131
Ct n° : 4000716162

Rouen, le 16 février 2024

NOTICE D'INFORMATION

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Seine-Maritime vous propose :

«LE DESERT DES BARDENAS» Espagne
(Du 6 au 12 octobre 2024)
SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES ET VISITES TOURISTIQUES

La sortie est ouverte à l'ensemble des licenciés de la Seine-Maritime, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurance RC ou plus, Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée en cours de validité avec assurance RC ou plus.

Nombre de participants: 35 au minimum, 50 au maximum.
Date: du dimanche 6 octobre au samedi 12 octobre 2024 – 7 jours / 6 nuits
Déplacements: autocar de tourisme.
Le séjour ne sera pas réalisé si moins de 35 personnes sont inscrites.

PROGRAMME
Départ en autocar avec un embarquement sur Le Havre et à Rouen, le dimanche 6 octobre 2024 le matin, avec un arrêt déjeuner libre en cours de route. Passage de la frontière espagnole et installation dans votre hôtel à Castejon (Espagne). Les trois randonnées à la journée programmées permettrons de découvrir cette région classée Parc Naturel et Réserve de Biosphère de l'Unesco. Vous partirez également à la découverte et visite de deux cités historiques, Pampelune et Saragosse.
Retour en autocar le samedi 12 octobre 2024, après le petit déjeuner au départ de Castéjon (Espagne) en direction de Rouen et Le Havre, avec un arrêt déjeuner libre en cours de route

HEBERGEMENT
Hôtel Luze El Villa 3***
Carretera,N-232, km 83, 400
31590 CASTEJON - ESPAGNE
Tél : +34 948 84 20 12

Le séjour est réservé en pension complète, hormis les déjeuners des 1er et 7ème jour.
.

COUT DU SÉJOUR : 1008 €
Ce prix comprend :
-La pension complète, du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour, boissons comprises aux dîners au restaurant de l'hôtel
-Les paniers repas pour les jours de randonnées 2,4 et 6
-Les déjeuners au restaurant les jours 3 et 5
-Hébergement en chambre double ou à deux lits.
-Le transport en autocar de tourisme sur toute la durée du séjour.
-L'accompagnement par 2 guides locaux pour les randonnées (1 seul niveau – 2 allures différentes)
-Les services d'un guide culturel pour les jours 3 et 5
-Les visites et dégustations prévues au programme
-La taxe de séjour.
-Les contributions financières EIT

Ne sont pas compris
-Les assurances facultatives (annulation – assistance rapatriement (comprise avec la licence IRA) – bagages).
-Le transport jusqu'au lieu d'embarquement en autocar de tourisme au Havre et à Rouen.
-Les déjeuners du 1er et 7ème jour.
-La chambre individuelle.
-Les dépenses personnelles et suppléments.
-Les pourboires au personnel et guides.
-D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS
Important
Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper les chambres double ou à deux lits, préalablement à leur préinscription

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du **17 février 2024** auprès de Thierry LESEIGNEUR, Responsable Tourisme du CDRP76**.**

Elles seront prises en compte par ordre d'arrivée. Au delà de la 50ème préinscription, elles seront mises sur liste d'attente en cas de désistement.
Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 252 € (chèque à l'ordre du CDRP 76) accompagné du bulletin d'inscription à remettre avant le **17 mars 2024**

Suivant le nombre de préinscrits (35 personnes minimum), la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 17 mars 2024.
En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par le Comité.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, le CDRP76 proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin **sous 8 jours**. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

PRIX, PAIEMENTS
Coût : 1008 € par personne
Supplément pour chambre individuelle 180 € pour le séjour – **ATTENTION** ***nombre limité***
Pour des facilités de paiements nous vous proposons :
1er acompte de **252 €** à la pré-inscription
2ème acompte de **252 €** avant le 1er mai 2024
3ème acompte de **252 €** avant le 1er juillet 2024
Solde du séjour **252 €** avant le 1er septembre 2024

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association CDRP 76, à envoyer à :
Thierry LESEIGNEUR
Responsable Tourisme – CDRP76
29, rue Edison
76300 Sotteville-lès-Rouen

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.
-En cas de désistement, l'adhérent pourra récupérer ces frais de préinscription uniquement jusqu'à la signature du bulletin d'inscription.

23, rue de Crosne – **76000 ROUEN**
Tél : 09 53 82 34 96
seine-maritime@ffrandonnee.fr

ASSURANCES FACULTATIVES

-Souscription possible à des assurances individuelles facultatives (annulation – accident/rapatriement (comprise avec la licence IRA) – bagages) au moment de la signature du bulletin d'inscription définitif – voir condition d'annulation + bulletin de souscription sur les liens ci-dessous.

https://cms.ffrandonnee.fr/data/CD76/files/annexe-10-notice-d-information-assurance.pdf
https://cms.ffrandonnee.fr/data/CD76/files/16-annexe-11-bulletin-de-souscription-des-assurances-facultatives-2023-2024-maj-sept-2023.pdf

ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Aucune annulation ne pourra être acceptée par l'association CDRP76, seules les clauses du contrat de notre assureur seront prises en compte ou alors aux conditions financières suivantes :

- Annulation plus de 90 jours avant le départ : 25% du prix du voyage soit 252 €
- Annulation entre 90 et 45 jours avant départ : 50% du prix du voyage soit 504 €
- Annulation entre 44 et 30 jours avant le départ : 75% du prix du voyage soit 756 €
- Moins de 30 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage soit 1008 €

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les déplacements trajet aller/retour, depuis le lieu de l'embarquement (Rouen ou Le Havre), ainsi que ceux effectués sur le lieu de votre séjour seront assurés en autocar de tourisme.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

- Carte Nationale d'Identité ou passeport, en cours de validité.
- Carte de Santé Européenne
- Licence FFRandonnée en cours de validité

DIVERS

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé. En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales et ne pourra en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, pulls, lunettes de soleil, crème solaire, casquette ou chapeau, chaussures étanches, guêtres, imperméable,…

Chaque randonneur aura en sa possession sa trousse de secours, sa couverture de survie et ses médicaments personnels.

CESSION DU SEJOUR

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre titulaire d'une licence FFRandonnée en cours de validité avec une assurance RC ou plus.
Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire, cependant, les contributions EIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le remplaçant devra compléter et signer aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire, s'acquitter de la totalité du montant du séjour, des contributions EIT et éventuellement des primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente : https://cms.ffrandonnee.fr/data/CD76/files/annexe-12b-du-24-9-19.pdf
Contrat annulation voyage : https://cms.ffrandonnee.fr/data/CD76/files/annexe-10-notice-d-information-assurance.pdf

Amicalement,

Le Responsable Tourisme CDRP 76
Thierry LESEIGNEUR

Adresse mail : tleseigneur@ffrandonnee.fr
Tél : 06 67 45 86 84

23, rue de Crosne – **76000 ROUEN**
Tél : 09 53 82 34 96
seine-maritime@ffrandonnee.fr

ANNEXE 12

Document à remettre à la pré-inscription

1er participant

Pré-inscription au séjour de randonnées pédestres et visites «Le Désert des Bardénas» du 6 au 12 octobre 2024

à remettre au Responsable Tourisme CDRP76 avant le 17 mars 2024

Nom : Prénom :

N° licence

Adresse :

Tel : Email :

Coût total 1008 €. Ci-joint, chèque de réservation de 252 € qui deviendra chèque d'acompte si le séjour est confirmé

« Bon pour accord » Signature :

Date :

2ème participant

Pré-inscription au séjour de randonnées pédestres et visites «Le Désert des Bardénas» du 6 au 12 octobre 2024

à remettre au Responsable Tourisme CDRP76 avant le 17 mars 2024

Nom : Prénom :

N° licence

Adresse :

Tel : Email :

Coût total 1008 €. Ci-joint, chèque de réservation de 252 € qui deviendra chèque d'acompte si le séjour est confirmé

« Bon pour accord » Signature :

Date :

Règlements à effectuer par chèque à l'ordre du CDRP 76.

A remettre ou à envoyer à :

Thierry LESEIGNEUR
29 rue Edison
76300 Sotteville-lès-Rouen